

L'an DEUX MILLE VINGT-TROIS, le VENDREDI 15 DÉCEMBRE, à 16 h 12, le conseil municipal de Saint-Denis s'est assemblé en SEPTIÈME SÉANCE ANNUELLE, dans la salle du conseil municipal, sur convocation légale de la maire faite en application des articles L. 2121-10, L. 2121-12 et L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales (séance clôturée à 20 h 11).

ÉTAIENT PRÉSENTS

(dans l'ordre du tableau)

Éricka BAREIGTS, Jean-François HOAREAU, Brigitte ADAME, Jean-Pierre MARCHAU, Julie PONTALBA, Gérard FRANÇOISE, Monique ORPHÉ, Yassine MANGROLIA (arrivé à 16 h 20, avant l'examen des rapports), Sonia BARDINOT, Jacques LOWINSKY, Marie-Anick ANDAMAYE, Gilbert ANNETTE, Marylise ISIDORE, Stéphane PERSÉE, Claudette CLAIN (arrivée à 16 h 29, au rapport n° 23/7-003), Geneviève BOMMALAIS, Virgile KICHENIN, David BELDA, Fernande ANILHA, Christelle HASSEN (arrivée à 16 h 35, au rapport n° 23/7-003), Éric DELORME, Jacqueline PAYET, Joëlle RAHARINOSY, Philippe NAILLET, Érick FONTAINE, Jean-Claude LAKIA-SOUCALIE, Guillaume KICHENAMA, Jean-Alexandre POLEYA, Gérard CHEUNG LUNG, Arnaud HUGUET (arrivé à 16 h 19, avant l'examen des rapports), Christèle BEAUMIER, Benjamin THOMAS, Alexandra CLAIN, Raihanah VALY, Nouria RAHA, Julie LALLEMAND (arrivée à 17 h 12, au rapport n° 23/7-008), Jean-Max BOYER, Audrey BÉLIM (arrivée à 16 h 26, au rapport n° 23/7-003), Véronique POUNOUSSAMY MALAYANDY (arrivée à 16 h 22, au rapport n° 23/7-001), Jean-Pierre HAGGAI, Noela MÉDÉA MADEN, Michel LAGOURGUE (arrivé à 16 h 17, avant l'examen des rapports), Henriette BABET (arrivée à 16 h 17, avant l'examen des rapports), Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY (arrivée à 16 h 18, avant l'examen des rapports)

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

(dans l'ordre du tableau)

Ibrahim DINDAR		par Gilbert ANNETTE
Dominique TURPIN	pour toute la durée de la séance	par Julie PONTALBA
Karel MAGAMOOTOO		par Geneviève BOMMALAIS
David BELDA	à compter de son départ à 19 h 22, au rapport n° 23/7-025	par Fernande ANILHA
Christelle HASSEN	jusqu'à son arrivée à 16 h 35 au rapport n° 23/7-003	par Jean-François HOAREAU
Benjamin THOMAS	à compter de son départ à 18 h 49, au rapport n° 23/7-019	par Raihanah VALY
Julie LALLEMAND	jusqu'à son arrivée à 17 h 12 au rapport n° 23/7-008	par Jean-Pierre MARCHAU
Aurélié MÉDÉA	pour toute la durée de la séance	par Jean-Max BOYER
Michel LAGOURGUE	à compter de son départ à 19 h 35, au rapport n° 23/7-028	par Noela MÉDÉA MADEN
Wanda YENG-SENG BROSSARD	pour toute la durée de la séance	par Jean-Pierre HAGGAI
Vincent BÈGUE	à compter de l'arrivée de sa mandataire à 16 h 18, avant l'examen des rapports	par Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY

DÉSIGNATION DE LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, procédé à la nomination du secrétaire de séance pris dans le sein du conseil municipal. Jean-Max BOYER a été désigné, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice (44 présents sur 55) ont pu délibérer en exécution de l'article L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

ORDRE DU JOUR DE SÉANCE

Sur proposition de la maire, les rapports n° 23/7-062, n° 23/7-063 et n° 23/7-064 portant passation de conventions entre la Commune de Saint-Denis, la Société d'Habitations à Loyer modéré de la Réunion (SHLMR) et l'Établissement public foncier de la Réunion (ÉPFR) pour l'acquisition foncière et le portage respectivement des terrains cadastrés BH 546, 547 et 548 situés rue Tessan à Sainte-Clotilde pour la réalisation d'opérations de logements aidés ont été inscrits à l'ordre du jour de séance par vote à main levée et à l'unanimité des votants.

ÉLUS INTÉRESSÉS

En vertu de l'article L. 2131-11 du code général des collectivités territoriales, les élus intéressés n'ont pas pris part aux délibérations portant sur les rapports dont la liste suit.

Élus intéressés	en qualité de	au titre de la (l')	rapport n°
(1) <u>Aurélie MÉDÉA</u> (mandataire : Jean-Max BOYER)		partenaire	CAP 23/7-007
(1) <u>Aurélie MÉDÉA</u> (mandataire : Jean-Max BOYER)	(titulaire)	délégués / Ville	CROUS (théâtre Vladimir Canter) 23/7-011
- <u>Jean-Max BOYER</u>	(suppléant)		
- <u>Jacques LOWINSKY</u>		parent	Lokal de la Source
- <u>Gilbert ANNETTE</u>		parent	ANVPR
- <u>Philippe NAILLET</u>		parent	ADRIE
(1) <u>Aurélie MÉDÉA</u> (mandataire : Jean-Max BOYER)		partenaire	CAP
- <u>Brigitte ADAME</u>	(présidente)	députée / CINOR	MDEN de la Réunion
- <u>Jean-Max BOYER</u>		employé	
- <u>Éricka BAREIGTS</u>	(présidente)	maire de Saint-Denis	MLN
- <u>Jacques LOWINSKY</u>	(président délégué)	délégués / Ville	
- <u>Raihanah VALY</u>			
- <u>Gérard FRANÇOISE</u>			
- <u>Christèle BEAUMIER</u>			
- <u>Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY</u>		partenaire	CÉVIF
(1) <u>Aurélie MÉDÉA</u> (mandataire : Jean-Max BOYER)		partenaire	ARCV
- <u>Noela MÉDÉA MADEN</u>		présidente	FJJ
- <u>Geneviève BOMMALAIS</u>		parente	ASD
- <u>Geneviève BOMMALAIS</u>		vice-présidente	ADÉSC
- <u>Marie-Anick ANDAMAYE</u>		parente	BCD
- <u>Arnaud HUGUET</u>		vice-président	OMS de Saint-Denis
- <u>Éricka BAREIGTS</u>		maire de Saint-Denis	CPTS Nord Réunion 23/7-022
- <u>Marie-Anick ANDAMAYE</u>	(titulaire)	délégués/ maire	
- <u>Stéphane PERSÉE</u>	(suppléant)	pour la promotion de la santé	

- Éricka BAREIGTS	(titulaire)	candidats	Conférence régionale...	23/7-024
- Jacques LOWINSKY	(suppléant)			
- Gérard FRANÇOISE		mandataire / Département	SIDR	23/7-035
- Érick FONTAINE		délégué / Ville	SHLMR	23/7-038
- Monique ORPHÉ		délégués / Ville	SODIAC	23/7-039
- Jean-François HOAREAU				
- Virgile KICHENIN				
- Érick FONTAINE		délégué / Ville	SHLMR	23/7-041
- Éricka BAREIGTS		maire de Saint-Denis	AGORAH	23/7-042
- Gilbert ANNETTE		délégués / CINOR	ÉPFR	23/7-043
- Jean-François HOAREAU				
- Julie PONTALBA				
- Benjamin THOMAS				
- Gilbert ANNETTE		délégués / CINOR	ÉPFR	23/7-044
- Jean-François HOAREAU				
- Julie PONTALBA				
- Benjamin THOMAS				
(2) David BELDA		délégué / Ville	SÉDRÉ	23/7-045
- Gérard FRANÇOISE	(PDG)	délégués / CINOR	SODIPARC	23/7-051
- Jean-François HOAREAU				
- Jean-Alexandre POLEYA		délégués / Ville		
- Virgile KICHENIN				
- Jean-Pierre MARCHAU				
- Gilbert ANNETTE		délégués / CINOR	ÉPFR	23/7-062
- Jean-François HOAREAU				
- Julie PONTALBA				
- Benjamin THOMAS				
- Gilbert ANNETTE		délégués / CINOR	ÉPFR	23/7-063
- Jean-François HOAREAU				
- Julie PONTALBA				
- Benjamin THOMAS				
- Gilbert ANNETTE		délégués / CINOR	ÉPFR	23/7-064
- Jean-François HOAREAU				
- Julie PONTALBA				
- Benjamin THOMAS				

CAP
CROUS
ANVPR
ADRIE
CINOR
MDEN...
MLN
CÉVIF
ARCV
FJJ
ASD
ADÉSC
BCD
OMS...

Club Animation Prévention
Centre régional des Œuvres universitaires et scolaires (théâtre Vladimir Canter)
Association nationale des Visiteurs de Prison de la Réunion
Association pour le Développement des Ressources pour l'Insertion et pour l'Environnement
Communauté intercommunale du Nord de la Réunion
Maison de l'Emploi du Nord de la Réunion
Mission locale Nord
Collectif pour l'Élimination des Violences intrafamiliales
Association réunionnaise des Centres de Vacances
Foyer des Jeunes de Joinville
Archers de Saint-Denis
Association dionysienne d'Éducation sportive canine
Basket Club dionysien
Office municipal des Sports de Saint-Denis

Conférence régionale...
SIDR
SHLMR
SODIAC
ÉPFR
SÉDRÉ
PDG
SODIPARC

Conférence régionale de gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des sols
Société immobilière du Département de la Réunion
Société d'Habitations à Loyer modéré de la Réunion
Société dionysienne d'Aménagement et de Construction
Établissement public foncier de la Réunion
Société d'Équipement du Département de la Réunion
président directeur général
Société dionysienne de Gestion des Équipements

(1) élue absente / représentée
(2) élu parti au rapport n° 23/7-025

(le mandataire ayant voté en son seul nom propre)

DÉPLACEMENTS D'ÉLUS EN COURS DE SÉANCE

Michel LAGOURGUE Henriette BABET	arrivés à 16 h 17	
Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY	arrivée à 16 h 18	avant l'examen des rapports
Arnaud HUGUET	arrivé à 16 h 19	
Yassine MANGROLIA	arrivé à 16 h 20	
Véronique POUNOUSSAMY MALAYANDY	arrivée à 16 h 22	au rapport n° 23/7-001
Audrey BÉLIM	arrivée à 16 h 26	
Claudette CLAIN	arrivée à 16 h 29	au rapport n° 23/7-003
Christelle HASSEN	arrivée à 16 h 35	
Philippe NAILLET	sorti à 16 h 53 revenu à 17 h 03	au rapport n° 23/7-007 au rapport n° 23/7-008
Brigitte ADAME	sortie à 16 h 58 revenue à 17 h 03	après le vote du rapport n° 23/7-007 au rapport n° 23/7-008
Julie LALLEMAND	arrivée à 17 h 12	au rapport n° 23/7-008
Benjamin THOMAS	sorti à 17 h 30 revenu à 18 h 04	au rapport n° 23/7-008 au rapport n° 23/7-011
Marylise ISIDORE	sortie à 17 h 49 revenue à 18 h 04	au rapport n° 23/7-009 au rapport n° 23/7-011
Jean-Pierre MARCHAU	sorti à 17 h 54 revenu à 18 h 02	au rapport n° 23/7-009 au rapport n° 23/7-011
Joëlle RAHARINOSY	sortie à 17 h 55 revenue à 18 h 08	au rapport n° 23/7-009 au rapport n° 23/7-011
Jean-Alexandre POLEYA	sorti à 17 h 57 revenu à 18 h 29	au rapport n° 23/7-009 au rapport n° 23/7-011
Jean-Max BOYER Jacques LOWINSKY Gilbert ANNETTE <small>(voir élus intéressés : CROUS - Lokal de la Source - ANVPR)</small>	sortis à 18 h 31	au rapport n° 23/7-011 (thématiques : Culturel - Éducation populaire - Handicap/ Intégration/ Discrimination) pour le vote correspondant (lignes : CROUS - Lokal de la Source - ANVPR)
Gilbert ANNETTE	revenu à 18 h 32	au rapport n° 23/7-011 après vote de la ligne « ANVPR »

Philippe NAILLET Brigitte ADAME Jean-Max BOYER (confer supra) Éricka BAREIGTS (présidence assurée par Jean-François HOAREAU) Jacques LOWINSKY (confer supra) Raihanah VALY Gérard FRANÇOISE Christelle BEAUMIER (voir élus intéressés : ADRIE - CAP - MDEN de la Réunion - MLN)	sortis à 18 h 32 revenus à 18 h 33 (hors Éricka BAREIGTS)	au rapport n° 23/7-011 (thématique : Insertion) pour le vote correspondant (lignes : ADRIE - CAP - MDEN de la Réunion - MLN)
Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY Noela MÉDÉA MADEN Christelle HASSEN Geneviève BOMMALAIS Marie-Anick ANDAMAYE Arnaud HUGUET (voir élus intéressés : CAP - CÉVIF - ARCV - FJJ - Vivancia océan Indien - ASD - ADÉSC - BCD - OMS de Saint-Denis)	sortis à 18 h 33 revenus à 18 h 35 (hors Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY et Noela MÉDÉA MADEN)	au rapport n° 23/7-011 (thématique : Insertion) pour le vote correspondant (lignes : ADRIE - CAP - MDEN de la Réunion - MLN)
Philippe NAILLET	sorti à 18 h 37 revenu à 18 h 42	au rapport n° 23/7-012 au rapport n° 23/7-014
Éricka BAREIGTS (élue intéressée : MLN)	revenue à 18 h 40	au cours de la présentation du rapport n° 23/7-013
Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY (élue intéressée : CÉVIF) Noela MÉDÉA MADEN (élue intéressée : FJJ)	revenues à 18 h 42	au rapport n° 23/7-014
Henriette BABET	sortie à 18 h 36 revenue à 18 h 43	au rapport n° 23/7-012 au rapport n° 23/7-014
Guillaume KICHENAMA	sorti à 18 h 36 revenu à 18 h 45	au rapport n° 23/7-012 au rapport n° 23/7-016
Jean-François HOAREAU	sorti à 18 h 42 revenu à 18 h 44	au rapport n° 23/7-014 au rapport n° 23/7-016
Yassine MANGROLIA	sorti à 18 h 42 revenu à 18 h 51	au rapport n° 23/7-014 au rapport n° 23/7-019
Benjamin THOMAS	parti à 18 h 49	au rapport n° 23/7-019 en laissant procuration à Raihanah VALY
Éricka BAREIGTS (présidence assurée par Jean-François HOAREAU) Marie-Anick ANDAMAYE Stéphane PERSÉE (voir élus intéressés : CPTS Nord de la Réunion)	sortis à 19 h 09 revenus à 19 h 10	avant examen du rapport n° 23/7-022 au rapport n° 23/7-023

Éricka BAREIGTS <small>(présidence assurée par Jean-François HOAREAU)</small> Jacques LOWINSKY <small>(voir élus intéressés : Conférence régionale...)</small>	sortis à 19 h 14 revenus à 19 h 23	avant examen du rapport n° 23/7-024 au rapport n° 23/7-028
Sonia BARDINOT	sortie à 19 h 15 revenue à 19 h 25	au rapport n° 23/7-024 au rapport n° 23/7-028
Michel LAGOURGUE	sorti à 19 h 16 revenu à 19 h 30	au rapport n° 23/7-024 au rapport n° 23/7-028
David BELDA	parti à 19 h 22	au rapport n° 23/7-025 <small>en laissant procuration à Fernande ANILHA</small>
Éric DELORME	sorti à 19 h 34 revenu à 19 h 44	au rapport n° 23/7-028 au rapport n° 23/7-034
Michel LAGOURGUE	parti à 19 h 35	au rapport n° 23/7-028 <small>en laissant procuration à Noela MÉDÉA MADEN</small>
Gérard FRANÇOISE <small>(voir élus intéressés : SIDR)</small>	sorti à 19 h 44 revenu à 19 h 45	avant examen du rapport n° 23/7-035 au rapport n° 23/7-036
Érick FONTAINE <small>(voir élus intéressés : SHLMR)</small>	sorti à 19 h 45 revenu à 19 h 46	avant examen du rapport n° 23/7-038 au rapport n° 23/7-039
Monique ORPHÉ Jean-François HOAREAU Virgile KICHENIN <small>(voir élus intéressés : SODIAC)</small>	sortis à 19 h 46 revenus à 19 h 47	avant examen du rapport n° 23/7-039 au rapport n° 23/7-040
Érick FONTAINE <small>(voir élus intéressés : SHLMR)</small>	sorti à 19 h 48 revenu à 19 h 49	avant examen du rapport n° 23/7-041 au rapport n° 23/7-042
Éricka BAREIGTS <small>(voir élus intéressés : AGORAH)</small> <small>(présidence à Jean-François HOAREAU puis à Brigitte ADAME au rapport n° 23/7-043)</small>	sortie à 19 h 49 revenue à 19 h 51	avant examen du rapport n° 23/7-042 au cours du rapport n° 23/7-043
Gilbert ANNETTE Jean-François HOAREAU Julie PONTALBA Benjamin THOMAS <small>(voir élus intéressés : ÉPFR)</small>	sortis à 19 h 51 revenus à 19 h 52 <small>(hors Gilbert ANNETTE et Julie PONTALBA)</small>	avant examen du rapport n° 23/7-043 après vote du rapport n° 23/7-044
Yassine MANGROLIA	sorti à 19 h 51 revenu à 19 h 58	au rapport n° 23/7-043 au rapport n° 23/7-051
Gilbert ANNETTE Julie PONTALBA <small>(élus intéressés : ÉPFR)</small>	revenus à 19 h 55	au rapport n° 23/7-048

Gérard FRANÇOISE		
Jean-François HOAREAU		
Jean-Alexandre POLEYA	sortis à 19 h 57	avant examen du rapport n° 23/7-051
Virgile KICHENIN	revenus à 19 h 58	au rapport n° 23/7-052
Jean-Pierre MARCHAU		
(voir élus intéressés : SODIPARC)		

Philippe NAILLET	sorti à 20 h 02	au rapport n° 23/7-055
	revenu à 20 h 07	au rapport n° 23/7-059

Gilbert ANNETTE		
Jean-François HOAREAU		
Julie PONTALBA	sortis à 20 h 09	avant examen du rapport n° 23/7-062
Benjamin THOMAS	revenus à 20 h 11	après vote du rapport n° 23/7-064
Érick FONTAINE		
(voir élus intéressés : ÉPFR et SHLMR)		

OBJET **Plan Ambition Jeunesse (PAJ)**
Bourses de Voyages
Attribution d'une aide individuelle aux jeunes dionysiens âgés entre 6 et 30 ans pour la concrétisation de leurs projets

Le présent rapport a pour objet l'attribution d'une aide individuelle aux jeunes dionysiens âgés de 6 à 30 ans pour la concrétisation de leurs projets de voyage.

Au cœur de l'action municipale, la jeunesse constitue un axe majeur du projet municipal. La mobilité, qui est un des cinq piliers du Plan Ambition Jeunesse, est une véritable passerelle vers la vie active, l'engagement, la citoyenneté ou encore à l'accès aux droits et au bonheur.

Par Délibération n° 15/2-05 du 25 avril 2015, le Conseil municipal a approuvé la mise en place d'un dispositif tendant à encourager des projets de voyage, et a, par délibération du 6 avril 2023, approuvé la simplification de la procédure de versement de l'aide aux jeunes.

Ce dispositif solidaire prévoit l'attribution d'une aide financière individuelle pour accompagner les jeunes sur la globalité des frais de voyage. Les bourses de voyages se tournent vers les jeunes dionysiens qui en ont le plus besoin, afin de participer à la réussite de leurs projets culturels, sportifs, pédagogiques et économiques. Il s'agit de leur permettre de découvrir le monde, de rompre avec notre insularité, d'aller à la rencontre de nouvelles cultures et de porter un nouveau regard sur l'environnement mondial.

Les dernières demandes reçues ont été soumises à l'avis du Comité consultatif d'attribution des bourses de voyages en date du 27 novembre 2023.

Pour la période allant du mois de janvier 2024 au mois juillet 2024, sur les 353 dossiers examinés par le comité consultatif, 315 ont reçu un avis favorable pour un montant de 149 400 euros.

L'attribution de l'aide sera formalisée par la signature d'une convention entre la Ville et chaque bénéficiaire.

Par conséquent, je vous demande :

- d'autoriser l'attribution d'une aide individuelle aux jeunes dionysiens âgés de 6 à 30 ans dont la liste est annexée au présent rapport ; projets de voyages qui auront lieu de la période de janvier 2024 à juillet 2024.
- d'approuver les termes de la convention cadre à conclure entre la Ville de Saint-Denis et l'attributaire de l'aide ;
- de m'autoriser ou mon (ma) représentant(e) à signer les conventions individuelles avec chaque bénéficiaire ;
- d'autoriser l'inscription de la dépense prévue au chapitre 067 du Budget principal de la Ville.

OBJET **Plan Ambition Jeunesse (PAJ)**
Bourses de Voyages
Attribution d'une aide individuelle aux jeunes dionysiens âgés entre 6 et 30 ans pour la concrétisation de leurs projets

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le RAPPORT N°23/7-018 du MAIRE ;

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Max BOYER - Conseiller municipal au nom des commissions « Ville Ambitieuse » et « Ville Durable » ;

Sur l'avis favorable des dites commissions ;

APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ARTICLE 1

Autorise l'attribution d'une aide individuelle aux jeunes dionysiens âgés de 6 à 30 ans dont la liste est annexée au présent rapport pour des projets de voyages qui auront lieu sur la période de janvier 2024 à juillet 2024.

ARTICLE 2

Approuve les termes de la convention cadre à conclure entre la Ville de Saint-Denis et l'attributaire de l'aide.

ARTICLE 3

Autorise la maire ou son (sa) représentant(e) à signer les conventions individuelles avec chaque bénéficiaire.

ARTICLE 4

Autorise l'inscription de la dépense prévue au chapitre 067 du Budget principal de la Ville.



DGA/ Ville Ambitieuse
Direction Jeunesse

CONVENTION POUR L'ATTRIBUTION D'UNE BOURSE DE VOYAGE

ENTRE

LA COMMUNE DE SAINT-DENIS

sise à la Mairie Saint-Denis, 14 rue de Paris, BP 47717 - 97803 Saint-Denis cedex 9,
représentée par la Maire en exercice, **Madame Ericka BAREIGTS**,
ci-après dénommée « la Commune »,
d'une part

ET

M./ Mme

Né(e) le à

Adresse (*)

.....
Adresse mail (*) @

Téléphone (fixe ou portable)

Si le bénéficiaire est mineur

Représenté par

M./ Mme

Né(e) le à

Adresse (*)

.....
Adresse mail (*) @

Téléphone (fixe ou portable)

Tuteur ou représentant légal,

d'autre part.

VU la délibération du Conseil Municipal n° 15/2-05 du 25 avril 2015 instituant la bourse de voyage ;

Vu la délibération du Conseil Municipal du 6 avril 2023, modifiant la présente convention et le règlement d'attribution du dispositif « Bourse de Voyage Jeunes ».

VU l'avis favorable du Comité Consultatif Bourse de Voyage Jeunes lors de sa séance du 27 novembre 2023 ;

Les champs marqués d'un astérisque () sont obligatoires. Les données personnelles pourront être utilisées par la Ville de Saint-Denis dans le cadre d'opérations à destination des jeunes.*

Il a été convenu ce qui suit :

PREAMBULE

Afin d'aider les jeunes à découvrir le monde, de rompre avec notre isolement et leur permettre de revenir avec une plus grande ouverture d'esprit, afin de participer à la réussite de leurs projets culturels, sportifs, citoyens et professionnels et de les préparer à une plus grande mobilité, la Ville a décidé d'instituer un système d'aides appelées bourses de voyage, destiné à leur permettre de réaliser leurs projets de mobilité hors département.

Il s'agit d'une aide individuelle tendant à encourager des projets élaborés collectivement ou à fort intérêt général.

Cette bourse sert à susciter, aider et accompagner des projets innovants et solidaires dans les domaines culturels, sportifs, linguistiques, pédagogiques, économiques et d'insertion. Les projets devront s'inscrire dans une démarche citoyenne, innovante, respectueuse de la parité/égalité homme-femme, humanitaire, équitable, collaborative, durable ou environnementale.

L'attribution de cette bourse se fera dans le respect des principes d'équité, d'égalité et de solidarité.

La Ville souhaite donner la priorité aux jeunes qui n'ont jamais voyagé et, par solidarité, cible les familles qui connaissent des difficultés financières pour concrétiser le voyage de leur enfant.

Les parties conviennent ce qui suit :

ARTICLE 1 : OBJET

Cette convention a pour objet le versement d'une aide sous la forme d'une bourse en faveur de

Cette bourse correspond à une participation aux frais généraux de voyage au départ de la Réunion, dans la limite d'un montant plafond de 500€ dans le cadre du projet décrit dans le dossier de présentation joint à la présente convention et porté par

ARTICLE 2 : MODALITÉS DU PROJET

Présentation du projet

Nature

Présentation de l'association, du club, de l'établissement scolaire ou du groupe

Date de départ

Date de retour

Durée du séjour

Destination(s)

Transport(s)

Hébergement(s), lieux envisagé(s)

Domaine

Démarche

Présentation globale du projet de voyage

.....

.....

.....

Présentation du budget prévisionnel

<u>Recettes attendues</u>	<u>Prévisions des dépenses</u>
Participation personnelle €	Transport
Subventions €	- billet d'avion €
Sponsors €	- billet de train €
Autres aides à la mobilité	- autre(s) €
<input type="checkbox"/> FEBECS €	Hébergement
<input type="checkbox"/> LADOM €	- nuitée €
<input type="checkbox"/> CONTINUITÉ TERRITORIALE	- restauration €
..... €	Visite €
<input type="checkbox"/> Autre(s) €	Location €
TOTAL RECETTES €	Matériel €
	TOTAL DÉPENSES €

ARTICLE 3 : MONTANT ET MODALITES DE VERSEMENT DE LA BOURSE DE VOYAGES

La Ville de Saint-Denis s'engage à verser une bourse d'un montant de euros, compte tenu du budget prévisionnel du voyage et de l'enveloppe budgétaire dédiée aux bourses de voyages pour l'année en cours.

Le versement de la bourse s'effectuera par virement :

- au bénéficiaire s'il est majeur,
- au représentant légal, si le bénéficiaire est mineur.

Le versement de l'aide sera attribué sur la base des informations décrites dans l'article 2 : modalités du projet.

ARTICLE 4 : ENGAGEMENTS DU BENEFICIAIRE

Le bénéficiaire s'engage :

- respecter le dispositif,
- utiliser la somme versée uniquement pour la réalisation du projet susvisé ;
- prendre connaissance de toutes les dispositions du règlement d'attribution des bourses de voyages, puis des éléments figurants à la convention ;
- s'il est mineur, à fournir l'autorisation parentale préalable ;
- communiquer toute modification du projet de voyage par rapport aux objectifs, à la destination et au calendrier initiaux soit présentée à la Direction Jeunesse et examinée par le comité consultatif avant départ ;
- rembourser le montant de la bourse perçue si la réalisation du projet se trouve compromise, annulée ou modifiée par rapport au projet initial. Un titre de recette sera émis par la Direction Jeunesse à cet effet ;
- fournir un rapport d'activité de son voyage. Une restitution de type participation à un événement jeunes de la Direction Jeunesse, conférence, exposition, spectacle, publication, pourra être organisée ;

- Transmettre les pièces justificatives afférentes à la réalisation du projet de voyage, (billet d'avion ou carte d'embarquements), dans un délai d'un mois après la concrétisation du voyage (conformément aux dates de voyage inscrites dans la convention Bourse de Voyage). Après ce délai, un titre de recette sera émis par la Direction de la Jeunesse pour remboursement de la somme perçue.

ARTICLE 5 : RESPONSABILITES

Les bénéficiaires dégagent la Ville de Saint-Denis de toute responsabilité en cas de problème ou d'accident au cours du voyage.

ARTICLE 6 : LITIGES

Les litiges relatifs à l'exécution et à l'interprétation de la présente convention devront être portés devant le tribunal administratif de Saint-Denis de la Réunion.

Fait à Saint-Denis, le

**Pour la Maire
et par délégation**

**Le bénéficiaire
(majeur)**

**Le représentant
ou tuteur légal
(pour un bénéficiaire mineur)**

N° SUIVI	NOM	PRENOM	OBSERVATION	MONTANT
C1 2024-01	GOOLJANEE	SHAMIR	RECHERCHE ET STARTUP EN France	500 €
C1 2024-02	GOUDARD	Lina	STAGE EN CRECHE EN BELGIQUE	500 €
C1 2024-03	HIVANOE	Medhi Jordan	DÉCOUVRIR ET M'ENRICHIR DANS LE DOMAINE SOCIAL EN France	500 €
C1 2024-04	KORRICHE	Soufia	VOYAGE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE AU CANADA	500 €
C1 2024-05	MAILLOT	Audrey	STAGE ERASMUS EN ENTREPRISE AU Portugal	500 €
C1 2024-06	MASSEAUX	Ingrid Marie Denise	STAGE D'ÉTUDE EN ERGOTHÉRAPIE AU CANADA	500 €
C1 2024-07	VIDOT	Naomie	FORMATION DE CINÉMA EN FRANCE MÉTROPOLITAINE	500 €
C1 2024-08	FRANCINE BACCO	ANELYA MARIE-JEANNE	LES PTITS REUNIONNAIS AU CHAMPS ELYSEE EN France	500 €
C1 2024-09	FOS	Kendye Ezra		500 €
C1 2024-10	PALASSI	Raïssa Marie Lyne May		500 €
C1 2024-11	VIDOT	Samantha		500 €
C1 2024-12	VIDOT	May		500 €
C1 2024-13	VIDOT	Stanley		500 €
C1 2024-14	CARRON	Salomey Nadia Alexia		500 €
C1 2024-15	CARRON	Timotee Louis Tony		500 €
C1 2024-16	REFANE	Key-Lana		500 €
C1 2024-17	REFANE	Shaina Marie Chelsy		500 €
C1 2024-18	CAZAMBO	Cécile Clémence	VOYAGE À L'ÎLE MAURICE POUR DÉCOUVRIR LA CULTURE MURICIENNE	300 €
C1 2024-19	CHAMAND	Flora Emilia		400 €
C1 2024-20	GOKALSING	Sovan-Raj		400 €

C1 2024-21	JOACHIM	Indranie		400 €	
C1 2024-22	PAYET	Andréa, Eugénie, Marie, Lucile		300 €	
C1 2024-23	PERRAULT	Maéronn Jean-Luciano		500 €	
C1 2024-24	ROBERT	Laija		400 €	
C1 2024-25	AINE	Kaysha	VOYAGE MUSICAL DE L'ORCHESTRE EN Espagne	500 €	
C1 2024-26	Legros	Soan		500 €	
C1 2024-27	PATCHE-MURCY	Kaëlyne Nawel		500 €	
C1 2024-28	PINK	Maëly Marie-Amélie		500 €	
C1 2024-29	THIBURCE	Zoé Marie Lola		500 €	
C1 2024-30	SAUTRON	Mathias André		500 €	
C1 2024-31	PARPETTE JADOT	Chanel		500 €	
C1 2024-32	CHABOUHANE	Youmna		STAGE DE DECOUVERTE EN France	500 €
C1 2024-33	ETHEVE	Matys		PARCOURS CULTUREL ET HISTORIQUE FRANÇAIS EN France	400 €
C1 2024-34	Francoise	Florelle		DECOUVERTE DE LA France	500 €
C1 2024-35	HIVANOE	Christy	VOYAGE DE DECOUVERTE EN France	500 €	
C1 2024-36	LERY	Daniel	VOYAGE CULTUREL AU ETATS UNIS	500 €	
C1 2024-37	LERY	naira		500 €	
C1 2024-38	MAJANI	Faimina	VOYAGE CULTUREL EN Italie	500 €	
C1 2024-39	Noor Mohamed	Omar	VOYAGE D'APPRENTISSAGE CULTURELLE ET LINGUISTIQUE EN THAILANDE	500 €	
C1 2024-40	BOULOGNE - CHARMANT	Keylan		500 €	
C1 2024-41	TOLAR	Célia		500 €	

C1 2024-42	ARAUX	Endrick Jean Raphael		500 €
C1 2024-43	BERRICHON NATIEMBE	Slaine Nina		500 €
C1 2024-44	GRENOUX	Miyah Marie Elise		500 €
C1 2024-45	DANIEL	Wassim Marwane		500 €
C1 2024-46	LAGARDE	Oliya		500 €
C1 2024-47	MARIAMON	Lea Anne Aurelie		500 €
C1 2024-48	NAZARALY	Roshan, Houssen, Ali		400 €
C1 2024-49	NIZARI	Zaida Soaméva		500 €
C1 2024-50	OUATÉKA	Berhane		500 €
C1 2024-51	SALIME BOINALI	Nohra		500 €
C1 2024-52	AHMED HAMADI	Maryam		500 €
C1 2024-53	HOARAU	Kenjy		500 €
C1 2024-54	LUCIEN	Yannis	VISITE CULTUREL A PARIS	500 €
C1 2024-55	M'chami	Sahora		500 €
C1 2024-56	GOUDRON	Michel Miguel		500 €
C1 2024-57	ABOUTOIH	Kelissa		500 €
C1 2024-58	ALBA JAN	Marie, Manuella Frederique		300 €
C1 2024-59	ALBA JAN	Aina		300 €
C1 2024-60	BOYER	Jason Alejandro		500 €
C1 2024-61	MIRGHANE	Djamal		500 €
C1 2024-62	PAYET	Adrien Valentin		500 €

C1 2024-63	PAYET	Eryne Rose Sylvie		500 €
C1 2024-64	Soufiani	Wakil		500 €
C1 2024-65	SOUPRAYENMESTRY-RANGAPAMODELY	Narech Pierre William		500 €
C1 2024-66	VALGRESY	Mathys Bryan		500 €
C1 2024-67	IDOUMBIN MOUTIN	Lyham		500 €
C1 2024-68	LACOUTURE	Clehia		400 €
C1 2024-69	GUERIN	Nils	VOYAGE EDUCATIF EN Italie	400 €
C1 2024-70	DIEMAHAVE	Emy RACHEL	SEJOUR LINGUISTIQUE EN Espagne	400 €
C1 2024-71	ISANA	Noah Raphael		500 €
C1 2024-72	SAID TAVA	Rayana	VOYAGE SCOLAIRE ET CULTUREL EN Belgique	400 €
C1 2024-73	Grosset	Enzo	DECOUVERTE CULTUREL A MONTENEGRO	300 €
C1 2024-74	Moussa Madi Mari	Nema		500 €
C1 2024-75	MBAMBAOUMA	Shayma	DECOUVERTE DE LA DIVERSITE CULTURELLE A TOULOUSE	500 €
C1 2024-76	MOHAMED ISSOUFF	Hayssam	CHAMPIONNAT DE France UNSS	500 €
C1 2024-77	NIACAVERE	Kanel		500 €
C1 2024-78	POLEYA	Noah		500 €
C1 2024-79	Rayepin	Raphael Lubin André		500 €
C1 2024-80	Robert	Damien		500 €
C1 2024-81	SAID	Mouhamadi Nadir		400 €
C1 2024-82	VALIN	Enzo		500 €
C1 2024-83	CLOTAGATIDE JEAN JACQUES	Noham, Kendrix, Georges - Marie	CHAMPIONNAT DE France	500 €

C1 2024-84	DUGAIN	Luna	CHAMPIONNAT D'EUROPE EN BULGARIE	500 €
C1 2024-85	RAMSAMY	Charléne		500 €
C1 2024-86	RAMSAMY	Nicolas		500 €
C1 2024-87	RAMSAMY	Solène		500 €
C1 2024-88	DAMOUR	Meyan Lois	CHAMPIONNAT INTERNATIONAL KARATE KYOKUSHINKAI EN SUISSE	500 €
C1 2024-89	DIJOUX	Kenrick		500 €
C1 2024-90	HENRICOUPA	Mailis Sylvaine		300 €
C1 2024-91	MAILLOT PAYET	Noe Gabriel		400 €
C1 2024-92	REFITAHA	Alicia Marie Monique		500 €
C1 2024-93	SAUTRON	Damien Antoine		400 €
C1 2024-94	SAUTRON	Devianny		400 €
C1 2024-95	MOREAU	Dorian		500 €
C1 2024-96	Kichenin moutalou	Audrey		500 €
C1 2024-97	LAISSER	Stéphanie		500 €
C1 2024-98	MOUNIAMA	Nolann Dominique Mathys		500 €
C1 2024-99	PALAS	Matthieu Gilles Mael	500 €	
C1 2024-100	SIQILINI	Maël	500 €	
C1 2024-101	VALGRÉSY	Max	500 €	
C1 2024-102	RABOTEUR	Ethan	500 €	
C1 2024-103	RABOTEUR	Mareva	500 €	
C1 2024-104	RAKOTONDRAVOLA	Manny	TOURNOIS D'ARTS MARTIAUX EN Espagne	300 €

C1 2024-105	BARDINOT	Lanah Marie - Josée	SEJOUR SPORTIF A RODRIGUES	400 €
C1 2024-106	PAYET	Gaëtan Hery	PARTICIPATION AU TROPHÉE DE FRANCE DE BMX	500 €
C1 2024-107	KHANTALIN	Serafim	PARTICIPATION CHAMPIONNAT DE FRANCE D'ECHECS JEUNES	500 €
C1 2024-108	KHANTALIN	Irakliy		500 €
C1 2024-109	KHANTALINA	Ilariya		500 €
C1 2024-110	BURTNER	Harold Willo	RENCONTRE SPORTIF FOOTBALL EN France	500 €
C1 2024-111	BOYER	Dylan	VOYAGE SPORTIF A L'ILE MAURICE	300 €
C1 2024-112	CHIEFARE	Fabien		500 €
C1 2024-113	DEPECHE	Naomie Marie Anelyne		400 €
C1 2024-114	JAMS	Laurely		500 €
C1 2024-115	LATCHOUMANE IBAO	Noha Alix		500 €
C1 2024-116	LATCHOUMANE IBAO	Naomie Annella		500 €
C1 2024-117	NOURLY	Alexandra Marie Cloé		500 €
C1 2024-118	RAMOUCHE	Anne Laure		500 €
C1 2024-119	SAUTRON	Elisa Gabrielle		500 €
C1 2024-120	SAUTRON	Ena Alicia		400 €
C1 2024-121	SAUTRON	Anélya Marie Naima		400 €
C1 2024-122	SELEM-SIANGOVIE	Cassandra Marie Flora		500 €
C1 2024-123	SELINGUE ITEMA	Andjali Marie Therese Virginie		500 €
C1 2024-124	SERY	Ludivine		500 €
C1 2024-125	SOUBAYE	Nolhan Romain		500 €

C1 2024-126	SOUBAYE	Emma-Louise		500 €
C1 2024-127	CATHARINA	Lukas, Patricio, Jean - Antoine, Barnabé		300 €
C1 2024-128	BOTO	Ayzeure	VOYAGE SPORTIF A L'ILE MAURICE	500 €
C1 2024-129	BOYER	Lorenza, Maria Mérédith		500 €
C1 2024-130	CAVILLOT	Mianna		500 €
C1 2024-131	GAUVIN	Cindérylla		500 €
C1 2024-132	MASSEAUX	Gabriella		500 €
C1 2024-133	MORBY	Gabriele		500 €
C1 2024-134	REVOZAHA	Andréa		500 €
C1 2024-135	REVOZAHA	Andrée-Lina		500 €
C1 2024-136	REVOZAHA	Maurane		500 €
C1 2024-137	REVOZAHA	Kenza		400 €
C1 2024-138	ZAFINEDRAVOUL	Kailayne		500 €
C1 2024-139	MANOELA	Amelia		500 €
C1 2024-140	BOUAKIL	Chirine		PARTICIPATION INTERNATIONAL RUGBY A BANGKOK
C1 2024-141	HOARAU	ELSA	500 €	
C1 2024-142	LEDENON	Crista	500 €	
C1 2024-143	RABALIMANANA	Noah	500 €	
C1 2024-144	ROBORE	Lorna Marie Quincy	500 €	
C1 2024-145	NIRLO BÈGUE	Maël Jean Stéphane	CHAMPIONNAT DE MUY TAI A BANGKOK	500 €
C1 2024-146	ADRIEN	Yvan Alain		300 €

C1 2024-147	FÉRON	Lucas Paul Henri	TOURNOIS INTERNATIONAL U17 EN FRANCE	500 €
C1 2024-148	MEDOR	Evan Jerome		500 €
C1 2024-149	TURPIN	David		400 €
C1 2024-150	BUISSON DE LARICHAUDY	Gwendolyn	VOYAGE LINGUISTIQUE EN Espagne	300 €
C1 2024-151	COLTRAT	Sanjahna Marie Florence		400 €
C1 2024-152	DUVAL	Mathis Alexandre	VOYAGE SCOLAIRE EN Allemagne	500 €
C1 2024-153	ELIZEON	Rohan-Raphael		500 €
C1 2024-154	GAZE	Julien		400 €
C1 2024-155	MASSOUNDI	Moumine		500 €
C1 2024-156	BOYER	Louna Mathilde	VOYAGE SCOLAIRE EN CROATIE	300 €
C1 2024-157	BURTER	shanone		500 €
C1 2024-158	CHAN-WAN	Chloé		300 €
C1 2024-159	GALLIX	Méry Anne Mélanie		500 €
C1 2024-160	LEVENEUR	Chloé Noémie		400 €
C1 2024-161	PAYET	Emmy Léa Christie	VOYAGE MUSICAL DE L'ORCHESTRE EN Espagne	500 €
C1 2024-162	CUVELIER	Laura Beika	VOYAGE SCOLAIRE EN AFRIQUE DU SUD	500 €
C1 2024-163	CUVELIER	Jennyfer Sheryl		500 €
C1 2024-164	RAKOTOMANANDRAY	Tatiana Sariaka		400 €
C1 2024-165	RIVIERE	Guillaume Xavier Henri		300 €
C1 2024-166	THEMYR	ELOISE KALIANI		400 €
C1 2024-167	AHMED	Abdoul-Haffar		

C1 2024-168	ANTOU--IRY	Djayer Jo-Max		500 €
C1 2024-169	BONCAR	Luigi		300 €
C1 2024-170	BROCCA-AHMED	Jinane Samantha		500 €
C1 2024-171	CHERIMONT	Annya		500 €
C1 2024-172	FICHERE FERRERE	Lylia Romain		500 €
C1 2024-173	FIN	Angelyque Lorraine		500 €
C1 2024-174	HAMADA-BRENOT	Solana Tchellecha		500 €
C1 2024-175	IBOUROI	Aliamine Youssouf		500 €
C1 2024-176	ISSOUFALY	Zahra		500 €
C1 2024-177	JAURES-SINAN	Célia Marie Victoria		500 €
C1 2024-178	LAMY	Mathias Jean Kelvin	SEJOUR LINGUISTIQUE EN Espagne	500 €
C1 2024-179	LEBEAU	Samuel Henry Rondjine		500 €
C1 2024-180	M'SILIA	Bryan		500 €
C1 2024-181	PERRAULT	Hendrique Gabriel		500 €
C1 2024-182	RAMSAMY	Charlene Nilayadochi Marie Kelysoane		500 €
C1 2024-183	RAZAFILALAO	Jordan Henri		500 €
C1 2024-184	SANGARIA	Emeric		400 €
C1 2024-185	SANGARIA	Malik		400 €
C1 2024-186	SEYCHELLES GOVINDIN	Aliyah, Chelsy		500 €
C1 2024-187	SINAMAN	Raël Calis Alain		500 €
C1 2024-188	TECHER	Nelly		500 €

C1 2024-189	AGESIDAME	Coralie	CLASSE DECOUVERTE A L'ILE MAURICE	500 €
C1 2024-190	SAUTRON	Ines		500 €
C1 2024-191	ALI	Salim		500 €
C1 2024-192	ANNACHOOA	Natalya Marie Syrielle		500 €
C1 2024-193	ARTHUR	Tatiana		500 €
C1 2024-194	AVICE	Jordan John		500 €
C1 2024-195	BELVAL	Joachim		500 €
C1 2024-196	Bertil	Welyne		500 €
C1 2024-197	BOURA	Hadidja		500 €
C1 2024-198	BOYER	Noam		500 €
C1 2024-199	BOYER	Shanel		500 €
C1 2024-200	Chambaud	Veyron Jean Edouard		500 €
C1 2024-201	COUPOUCHETTY RAMOUCHETTY	Daren		500 €
C1 2024-202	DANAE	Sebatien		500 €
C1 2024-203	DI BIAISE	emma		500 €
C1 2024-204	DIJOUX	Adrien Kevin		500 €
C1 2024-205	FRANCE MARIE	Loréna		500 €
C1 2024-206	IVA	Célia		500 €
C1 2024-207	JALIA	Nalini		500 €
C1 2024-208	LEPINAY	Linaëlle, Taiwen, Adeline		500 €
C1 2024-209	MADI ALI	Andrésia	500 €	

C1 2024-210	MALET	Keren Marie Océane		500 €
C1 2024-211	MALIDE	REYLEEN		500 €
C1 2024-212	MAVOUNA	Laina		500 €
C1 2024-213	MDAHOMA	Chaden Tahmida		500 €
C1 2024-214	MTIMA	Noah Pascal		400 €
C1 2024-215	PADER	Louna		500 €
C1 2024-216	PEROUMAL CANDAMA	Alycia		400 €
C1 2024-217	PORAKA	Illiace Garcian		500 €
C1 2024-218	RAJOHANESA	Rodolfo Baldwin		500 €
C1 2024-219	RAKOTONIAINA	Emmanuel		500 €
C1 2024-220	RIVOLO	Lohanne Keysha		500 €
C1 2024-221	SANDANCE	Leny Anthony		500 €
C1 2024-222	SOILIH BEGUE	Jo Hakym		500 €
C1 2024-223	TALBOT	Maurice Brady		500 €
C1 2024-224	AGESIDAME	Sajani, Marie Reine		500 €
C1 2024-225	LAUP	Maxime	VOYAGE SCOLAIRE A L'ILE MAURICE	400 €
C1 2024-226	CHANE-YIN	Liam		400 €
C1 2024-227	CLEMENT	Abbygaëlle Orlane Augusta		500 €
C1 2024-228	COSSIN	Théo Lucas		300 €
C1 2024-229	DAMBREVILLE	Chloé Marie Thérèse		300 €
C1 2024-230	DE RAMBURES	Gabrielle		500 €

C1 2024-231	DUGAIN	Jean Mathis	VOYAGE SCOLAIRE EN Italie	500 €
C1 2024-232	HEINTZ	Océane		300 €
C1 2024-233	HOARAU	Aurelien		500 €
C1 2024-234	MOUTOUSSAMY	Noah Louis		500 €
C1 2024-235	NOURRY	Thomas Valentino		300 €
C1 2024-236	OLLIVIER	Roxana Monique		300 €
C1 2024-237	PAINAYE	Claire		500 €
C1 2024-238	PARMENTIER	Naomi Ambre		500 €
C1 2024-239	THEMYR	PIERRE		400 €
C1 2024-240	VIDOT	Manon Kailly		500 €
C1 2024-241	MANSOOR	Safiyah	STAGE A L'INTERNATIONAL EN Espagne	500 €
C1 2024-242	BAROUK	Assiya	MISSION SOLIDAIRE AU SENAGAL	500 €
C1 2024-243	GUIMBERT	Mélissa	VOYAGE SCOLAIRE EN AFRIQUE DU SUD	500 €
C1 2024-244	LEON	Flavie Juliana		500 €
C1 2024-245	BOYER	Meilly Marie Raphaëlla	STAGE PROFESSIONNEL ET LINGUISTIQUE EN Espagne	300 €
C1 2024-246	MAILLOT	Maria		500 €
C1 2024-247	SAID ALI	Tachrifa		500 €
C1 2024-248	ANVILLE	ADRIEN		500 €
C1 2024-249	SAIDALI	Ramouna		500 €
C1 2024-250	AHMAD	Réanne	DECOUVERTE PROFESSIONNELLE EN Espagne	500 €
C1 2024-251	IVOULA	Ludivine		500 €

C1 2024-252	PANECHOU	Naema Sylvie Marie Cathy		500 €
C1 2024-253	ABDOU	Naïra Nour	STAGE PROFESSIONNEL EN Irlande	500 €
C1 2024-254	FONTAINE	Kenzhia		500 €
C1 2024-255	LOUISE	Claude Harisson		500 €
C1 2024-256	MOGNE-DAHO-OIZIRI	Samuel		500 €
C1 2024-257	OUMAR	Djainza		500 €
C1 2024-258	SOILIH	Ilhan		500 €
C1 2024-259	ALI MOHAMED ABDOU	Nadjla		VOYAGE SCOLAIRE EN Irlande
C1 2024-260	BAMOUDOU	Elsa	500 €	
C1 2024-261	BENAVIANA	Ariane	500 €	
C1 2024-262	BOINA	Ankchina	500 €	
C1 2024-263	MIQUEL	Alexia Marie Lindy	500 €	
C1 2024-264	ROBERT	Marie-Emma	500 €	
C1 2024-265	SAIDI KASSIME	Sitti	500 €	
C1 2024-266	THOMAS	Nathanael	500 €	
C1 2024-267	HAMILCARO	Thomas	VOYAGE SCOLAIRE EN Allemagne	500 €
C1 2024-268	VAYTILINGOM	Samirah		400 €
C1 2024-269	ISSABHAY	Djibril	VOYAGE SCOLAIRE EN Belgique	500 €
C1 2024-270	OREO	Kenzo		500 €
C1 2024-271	SERAPHIN	Maureen		500 €
C1 2024-272	SIDAT YOUSRA	Yousra		500 €

C1 2024-273	TURPIN	Julie		500 €
C1 2024-274	AMIR	Fatihati	STAGE EN ENTREPRISE EN MACEDOINE DU NORD	500 €
C1 2024-275	BAKARY	Roukaiya		500 €
C1 2024-276	DJOUHADA	Célestine		500 €
C1 2024-277	Victor	Nooriyah		500 €
C1 2024-278	ABDOU	Haïdi		500 €
C1 2024-279	BOYER	Séléna	STAGE PROFESSIONNEL AU Portugal	500 €
C1 2024-280	MORAIDA	Nolwenn		500 €
C1 2024-281	RIVIERE	Evan Christopher		500 €
C1 2024-282	SAID MOUSSA SILAHI	Raainourou		500 €
C1 2024-283	SOUDJAY	Yaris Vano		500 €
C1 2024-284	SULLIMAN	Rayan		500 €
C1 2024-285	THOMAS FONTAINE	Walther		500 €
C1 2024-286	Ridjali	Yannik		500 €
C1 2024-287	BRUNET	SIANIE MARIE AMANDINE	VOYAGE SCOLAIRE A MALTE	500 €
C1 2024-288	COMBO	Nazira	VOYAGE SCOLAIRE AU Portugal	500 €
C1 2024-289	GONTHIER	Samuel Jean Melvin	PROJET PÉDAGOGIQUE EN France	500 €
C1 2024-290	MIHIDJAH	Marie-Josée	STAGE À L'ÉTRANGER AU Portugal	500 €
C1 2024-291	NAVCHAD	Layana Zehra	STAGE AU Portugal	500 €
C1 2024-292	PAYET	Ylhann Arthur	PARIS 2024 VISITE CULTUREL	500 €
C1 2024-293	PREMJEE	Mamodnael	VOYAGE POUR UN STAGE À L'ÉTRANGER EN ESPAGNE	500 €

C1 2024-294	SAID	Arsene	VOYAGE LINGUISTIQUE EN Espagne	500 €
C1 2024-295	SOUBOU	Anne-Laure Marion Gabrielle	STAGE PROFESSIONNEL EN ESPAGNE	500 €
C1 2024-296	TAÏLAMÉ	Lucas Nathanaël	VOYAGE SCOLAIRE EN ESPAGNE	500 €
C1 2024-297	KLENKLE	Cédric	STAGE DE MOBILITE EN France	300 €
C1 2024-298	GAZE	Julien	VOYAGE SCOLAIRE EN Allemagne	400 €
C1 2024-299	PICARD	Gabriella	STAGE EN ENTREPRISE EN AFRIQUE DU SUD	500 €
C1 2024-300	Bevahiny	Kheysa Joy	VOYAGE SCOLAIRE EN Irlande	500 €
C1 2024-301	BOYER	Moana Moganambal		500 €
C1 2024-302	GUICHARD	Nora Angèle		400 €
C1 2024-303	MERENCIEN	BAPTISTE ANTOINE ANDRE		500 €
C1 2024-304	M'ZE HAMADI	Yasmine Noufayida Soibna		500 €
C1 2024-305	PAYET	Djamel		500 €
C1 2024-306	CLAIN	Clément Yann Olivier	RENCONTRE AVEC LES GRANDES ECOLES EN France	500 €
C1 2024-307	TEVANEÉ	Meïdy Julia	STAGE PROFESSIONNEL EN France	500 €
C1 2024-308	RAKOTONIRINA	Riantsoa Anthony	VOYAGE HUMANITAIRE A MADAGASCAR	400 €
C1 2024-309	ADIGUE	Nasri	STAGE PROFESSIONNEL EN France	500 €
C1 2024-310	DAMOUR	LUCAS ALIX		500 €
C1 2024-311	HOAREAU	KYLIAN MATHYS		500 €
C1 2024-312	Moimbe	Gaetan		500 €
C1 2024-313	Moumini	Ikkal		500 €
C1 2024-314	NOEL	Anthony Jean Étienne	VOYAGE SCOLAIRE EN Allemagne	500 €

C1 2024-315	DUPONT	Damien	STAGE SCOLAIRE EN ALLEMAGNE	500 €
-------------	--------	--------	-----------------------------	-------